

Syndicat National des Directeurs Délégués
GILBERT DERRIEN
167 RUE EDOUARD PIQUAND
73200 ALBERTVILLE

Bordeaux, le 30/10/2017

Code dossier : 2017-1-FR01-KA109-037553

Objet : Notification d'attribution

Suivi par : Pôle Mobilité - mobilite@agence-erasmus.fr

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une candidature dans le cadre de l'appel à propositions 2017 du programme Erasmus + pour l'obtention d'une Charte Erasmus+ de mobilité dans l'Enseignement et la Formation Professionnels. Suite à la réunion du Comité National d'Evaluation, nous avons le plaisir de vous informer que votre dossier de candidature a été retenu.

Vous pouvez vous connecter sur votre espace organisme <http://www.erasmusplus.fr/penelope/login.php> pour consulter la synthèse des commentaires effectués lors de l'évaluation de votre candidature.

En vertu du guide du programme Erasmus+ la charte est valable jusqu'à la fin du programme Erasmus+ (2020). Elle autorise à déposer des candidatures simplifiées dans le cadre des prochains appels à propositions du programme Erasmus+, jusqu'à la fin de ce dernier (2020), pour des projets de mobilité des apprenants et du personnel de l'EFP préparés au titre de l'action clé 1.

Conformément au point 8 de l'appel à propositions EAC/A02/2016, nous vous rappelons votre obligation de publier la Charte sur votre site internet.

Nous restons naturellement à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Laure Coudret-Laut
Directrice

